cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Julie Ste-Croix
https://www.cadre21.org/membres/940b7851124d4eac445bdc59

Date d'obtention : 2024-01-17 15:40:53

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

Le but premier de cette méthode est d'arrêter rapidement la propagation des images afin de préserver l'intégrité physique et psychologique de la victime et des autres jeunes. Cette méthode se fait en collaboration avec le service de police du territoire et le DPCP.
Le méthode Sexto se met en branle dès qu'une situation de sextage est dénoncée par un ou des jeunes dans une école secondaire. Il faut suivre les étapes de la trousse. Seuls les intervenants scolaires qui travaillent dans une école secondaire ayant suivi la formation Sexto et dont le service de police de son territoire a signé le protocole d'entente sexto avec le DPCP peuvent utiliser les trousses Sexto.

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation va me permettre d'être proactive lorsqu'une situation de sextage sera dénoncée dans mon école. Je serai à l'aise d'intervenir et je saurai quelle procédure adopter. Je serai en mesure aussi de guider les autres intervenants en cas de situation de sextage.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

La première des choses sera d'être plus à l'affût des situations de sextage autour de moi. De plus, je devrai m'assurer de ne regarder aucune des photos ou vidéos et j'évaluerai la situation à l'aide de la trousse Sexto.